SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi

63me Année

Le Numéro : 10 francs

N° 673

SAMEDI 6 DECEMBRE 1958

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

APRES LE DEUXIEME TOUR DE SCRUTIN

LES ELECTIONS

Tout a une fin, et c'est ainsi que Dimanche dernier les élections législatives se sont terminées.

Dans notre circonscription, plus exactement le nord du département (Barcelonnette Digne Sisteron), alors que tout le monde admettait une victoire certaine de M. Marcel Massot, c'est la victoire de M. Diet, candidat d'Union de la Nouvelle République, qui a été proclamée.

Victoire moyenne, on peut le dire, car le nombre des voix qui sépare Diet à Massot, n'est que 263.

Que peut-on penser de cette élection triangulaire, avec le candidat Communiste M. Berrin, qui était resté en ligne.

Et bien, à notre humble avis, et en toute impartialité, les chauds partisans de M. Diet sont partis en lutte dès Mardi matin et ont essayé — avec succès d'ailleurs — de faire voter pour leur candidat certaines familles qui avaient voté au premier tour pour M. Massot. Les centres importants de vote ont vu l'augmentation de centaines de voix sur la candidature de M. Diet, alors que même avec l'apport de voix nouvelles pour M. Massot, celui-ci était distancé dans de grandes proportions.

Certains électeurs et électrices, au premier tour, n'avaient pas admis la candidature de M. Diet comme étant capable d'arriver en deuxième position dans le premier tour de scrutin. Et pourtant, c'est arrivé. Alors que les partisans de M. Diet, dans un dernier effort, allaient demander de voter pour un des leurs, les amis de M. Massot, confiants sur la forte avance du premier tour, se reposaient sur leur bien fragile victoire.

Dans le sud des Basses-Alpes, circonscription Castellane Manosque Forcalquier, ce deuxième tour de scrutin a été défavorable à M. Marcel Naegelen, député sortant, ancien ministre, ainsi qu'à M. Girardot, député sortant également.

A cette élection, les voix du candidat Vial, qui s'était retiré, sont allées en grande majorité sur le candidat d'Union Nationale, donnant la victoire à M. Domenech. Le nouvel élu n'a pas eu une grande majorité, mais dans ce scrutin d'arrondissement majoritaire à 2 tours, une voix suffit.

Voici les résultats :

Première Circonscription

Inscrits 28.492. — Votants 21.790. — Exprimés 21.308. — Ont obtenu :

M. Roger Diet (UNR)	8.512
M. Marcel Massot (Rad-Soc)	8.249
M. Maxime Berrin (PC)	4.547

M. Roger Diet (UNR) est élu.

Deuxième Circonscription

Inscrits 28.160. — Votants 22.385. — Exprimés 21.917. — Ont obtenu :

M. Gabriel Domenech (UN)	8.309
M. M.-E. Naegelen (SFIO)	8.138
M. Pierre Girardot (PC)	5.470

M. Gabriel Domenech (UN) est élu.

Voici quelques résultats des villes assez importantes dans la première circonscription.

Barcelonnette. — Inscrits 1.382 ; votants 1.179 ; exprimés 1.168. — Ont obtenu : Diet 934 ; Massot 168 ; Berrin 66.

Digne. — Inscrits 6.328 ; votants 4.655 ; exprimés 4.532. — Ont obtenu : Diet 2.034 ; Massot 1.615 ; Berrin 883.

Château-Arnoux-St-Auban. — Inscrits 2.170 ; votants 1.693 ; exprimés 1.667. Ont obtenu : Diet 706 ; Massot 590 ; Berrin 371.

Les Mées. — Inscrits 1.064 ; votants 863 ; exprimés 838. — Ont obtenu : Diet 268 ; Massot 231 ; Berrin 329.

Oraison. — Inscrits 1.379 ; votants 1.065 ; exprimés 1.037. — Ont obtenu : Diet 334 ; Massot 467 ; Berrin 236.

Seyne-les-Alpes. — Inscrits 742 ; votants 611 ; exprimés 601. — Ont obtenu : Diet 383 ; Massot 159 ; Berrin 59.

Sisteron. — Inscrits 2.577 ; votants 2.016 ; exprimés 1.945. — Ont obtenu : Diet 558 ; Massot 845 ; Berrin 542.

Après le vote

Les électeurs et les électrices ont, en leur âme et conscience, voté pour les candidats de leur choix dans les deux circonscriptions. Jusqu'ici ils étaient considérés comme des moutons de Panurge, sans réticence, sans réflexion même, ils étaient ballottés d'un courant à l'autre selon les opinions des candidats. L'élection du 30 Novembre a été de leur part motif à secouer leur servitude et à recouvrer leur indépendance.

Les Basses-Alpes ont donc au Parlement deux nouveaux représentants surgis de l'ombre : M. Diet, de Barcelonnette, et M. Domenech.

M. Domenech était déjà un peu connu du public ; il s'était mis en vedette lors de l'affaire de Peyruis par une campagne de presse la concernant, par la suite il fut élu conseiller général de ce canton et aujourd'hui il est le représentant au Parlement de la 2me circonscription Forcalquier Manosque, battant M. Naegelen, ancien député et ancien gouverneur de l'Algérie.

Ce renouveau dans la politique peut-il augurer pour nous, bas-alpins, une ère de bonheur et de prospérité ? Au cours de la précédente législature, certains esprits se plaignaient « que nos députés ne faisaient rien pour nous ». Nous verrons à l'œuvre les nouveaux élus, leur profession de foi était prometteuse de grandes promesses pour le bien-être du département.

Que M. Diet, qui est le député de notre circonscription, veuille bien se rappeler qu'il est non seulement le député de Barcelonnette, mais qu'il est aussi celui de Sisteron, Digne, Château-Arnoux, etc... etc... Il ne peut donc se confiner dans la ville dont il fut maire, sa vigilance et son activité doivent s'exercer sur la circonscription entière dont il est l'élu, que d'autre part il ne doit pas être seulement le député de son parti, mais le député de tous les Bas-Alpins.

Il lui appartient de se mettre en relation avec les maires et les aider dans leurs grands travaux municipaux auprès des autorités.

Ses électeurs le verront à l'œuvre, ils sauront le juger à sa juste valeur, ils lui rappelleront que « c'est au pied du mur qu'on voit le maçon ».

Un Electeur.

On nous adresse avec prière d'insérer :

Remerciements de M. Marcel Massot

Merci de tout cœur aux 8.249 électrices et électeurs qui m'ont accordé leur confiance au deuxième tour de scrutin, augmentant de 1.205 le nombre de suffrages que j'avais obtenus le 23 Novembre.

Le succès après le premier tour paraissait assuré. J'avais compté, hélas : sans les injures et les diffamations lancées à pleines mains dans des tracts ignobles et mensongers, par des adversaires sans scrupules.

Je n'ai pas voulu leur répondre estimant que de tels moyens déshonorent ceux qui les emploient. La courtoisie a été la règle dans toute ma campagne. Je n'ai pas eu de réciprocité. Peu m'importe...

Je sors de la lutte fier et réconforté par tant de manifestations d'amitié émouvantes, solides et spontanées.

J'attends à l'œuvre « les hommes nouveaux » qui ont tout promis sans présenter le moindre programme de réalisations.

Ils passeront et disparaîtront.

Je reste, moi, fidèle aux idées traditionnelles de liberté que j'ai toujours défendues, fidèle à mes amis, à mes compatriotes, à mon cher département des Basses-Alpes.

Vivent les Basses-Alpes !
Vive la République !
Vive la France !

Emprunt Equipement de la S.N.C.F.

Pour assurer le financement de ses investissements (modernisation, électrification, etc...) la S. N. C. F. procède, à partir du 24 Novembre 1958, à l'émission d'un emprunt d'un montant nominal de 25 milliards en :

BONS INDEXES de 10.000 frs à 20 ans garantis par l'Etat et nets d'impôts
Intérêt : 6% minimum
Prix de remboursement minimum progressif.

Les caractéristiques détaillées de ces Bons sont les suivantes :

INTERET : payable le 1er Décembre de chaque année, en espèces, pour un montant égal à 56 fois le prix de base kilométrique du billet voyageur 2me classe en vigueur à la date d'échéance de l'intérêt et, au minimum, à 600 frs.

REMBOURSEMENT : le 1er Décembre de chacune des années 1964 à 1978 à raison de 1/15me du nombre des Bons émis et par voie de tirage au sort :

— soit en espèces pour un montant égal à 1.500 fois le prix de base kilométrique du billet voyageur 2me classe en vigueur à la date d'échéance de l'amortissement et, au minimum, à :

10.500 frs pour chacune des années 1964 à 1968 ;

11.000 frs pour chacune des années 1969 à 1973 ;

11.500 frs pour chacune des années 1974 à 1978 ;

— soit en coupons de voyage gratuit, valables un an et dont la valeur procure un avantage d'au moins 5 % sur le montant payé en espèces.

Prix d'émission : 10.000 frs par Bon souscrit payable intégralement au moment de la souscription.

Les souscriptions sont reçues aux guichets habituels (Banques, Comptables du Trésor, Bureaux de Poste, Gares, etc...).

L'émission pourra être close sans préavis.

H. L. M.

Vu le succès obtenu pour les nouvelles habitations « à loyer modéré » construites en prolongement des Arcades, et où les heureux bénéficiaires s'installent actuellement, M. Elie Fauque, maire et conseiller général, est intervenu énergiquement auprès des services H. L. M. du département. Son intervention a été des plus heureuses et M. le Maire vient de recevoir la lettre suivante :

Digne, le 25 Novembre 1958.

Monsieur le Maire
Sisteron

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 22 Novembre 1958, nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre demande de crédits pour la construction de logements en location simple au titre de l'année 1959, comprend la somme nécessaire pour 30 logements dans votre commune.

Si ces crédits nous sont accordés, nous aurons la possibilité de réaliser un bloc dans le prolongement de celui qui vient d'être construit.

Veuillez croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments très distingués.

P. le Président : Le Directeur Général
F. DEMUTH.

Tous ceux dont leur demande n'avait pas reçu un avis favorable, apprendront par la lettre ci-dessus la construction d'un deuxième immeuble qui sera en tous points identique à l'immeuble existant. Les futurs bénéficiaires ne peuvent que se réjouir de cette heureuse nouvelle.

SPORTS

FOOT-BALL

Les Sisteronnais, en déplacement, ont perdu dimanche dernier, le match de championnat, par 4 à 2, contre l'équipe de Vinon.

L'équipe de Vinon, dans laquelle opèrent trois nouveaux et excellents joueurs a voulu « gagner » sur son terrain. Ce match qui était à la portée d'une équipe Sisteronnaise en plein redressement n'a pu rien faire contre une équipe fougueuse et emportée. Dès le début du match, trois joueurs de chez nous ont été durement touchés et c'est une équipe calme et flegmatique qui a continué le match, mais sans grande conviction.

Demain dimanche, sur le terrain de Beaulieu, se jouera un match amical. Coup d'envoi à 15 heures.

• • • •

BASKET-BALL

Le basket à Sisteron a toujours ses adeptes et l'équipe féminine locale qui recevait sur le terrain du Pré de Foire ses correspondantes de Forcalquier, a su gagner ce match de championnat par 24 à 17 et se classe, à la suite de cette rencontre, première en honneur féminin Hautes et Basses-Alpes.

L'équipe masculine de basket jouera demain dimanche à Saint-Auban, contre l'équipe II de cette localité.

LES AGENDAS DE 1959
de poche, de bureau et de commerce
et L'ALMANACH VERMOT
sont en vente à la
Librairie LIEUTIER, 25, rue Droite.

© VILLE DE SISTERON

COMITE DES FETES

En présence de M. Fauque, maire et conseiller général, M. Armand Achard, président du Comité permanent des Fêtes, avait réuni tous les membres, dans la salle de réunions de la Mairie, de cet important et dynamique groupement.

Après avoir remercié et M. le Maire et les membres du Comité d'être venus aussi nombreux, le président rappelle brièvement toutes les manifestations qui se sont données en cours d'année.

Puis M. Henri Dupery, trésorier général du Comité, donne un bilan très exact de la situation financière. Si le Comité n'a pas réalisé des bénéfices, il demeure pas moins vrai que toutes les factures ont été réglées.

M. le président remercie M. Dupery de sa gestion et tous les membres du Comité qui ont œuvré pour la réussite des diverses manifestations.

M. le Maire, en quelques mots, adresse ses remerciements et ses félicitations à tous les membres du Comité, et charge M. Achard de vouloir bien constituer pour l'année 1959, le Comité Permanent des Fêtes de la Ville.

• • • •

Au cours de cette assemblée, il a été décidé qu'une grande réunion serait donnée dans la salle de la Mairie, le Mardi 16 Décembre, à 21 heures, à laquelle le public, ami des fêtes, est cordialement invité. La situation financière sera donnée.

• • • •

Dans cette réunion, il a été décidé que le Comité des Fêtes de la ville verserait la somme de 10.000 francs pour l'Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle, qu'un colis de Noël serait offert à tous les bons vieux et bonnes vieilles de l'Hôpital-Hospice, ainsi qu'aux vieilles et vieux qui fréquentent le foyer des vieux.

DEPORTES DU TRAVAIL

Les Déportés du Travail et Réfractaires de Sisteron, Aubignosc, Volonne, Château-Arnoux, L'Escale, Bayons, Bellafaire, Mison, La Motte-du-Caire, Salignac, Noyers-sur-Jabron, St-Vincent-s-Jabron, Sourribes, Thèze, Valernes, St-Geniez, Peipin, Vallée de l'Ubaye et Barcelonnette, sont cordialement invités à la réunion qui aura lieu à Sisteron, demain Dimanche 7 Décembre, à la Mairie, à 10 heures, avec la présence des membres du bureau Départemental.

Ordre du jour : Formalités à accomplir avant la fin de l'année sous peine de forclusion ; Service Social ; Pécule ; Pension.

Tous à Sisteron demain Dimanche.

ALCAZAR - DANCING

L'annonce, pour demain Dimanche 7 Décembre, à 21 heures, dans la salle de l'Alcazar-Dancing, du réputé ensemble tropical Henri Rossotti, a comblé de joie toute une jeunesse avide de danses et d'attractions modernes.

En effet, c'est demain soir qu'Henri Rossotti, de Paris, se produira dans la plus belle salle de la région.

Venez tous à l'Alcazar, vous ne le regretterez pas.

Lundi 15 Décembre
GRANDE FOIRE
A SISTERON

SAINTE-BARBE

Patronne des artilleurs, des mineurs et des pompiers, Sainte-Barbe sera fêtée demain Dimanche 7 Décembre 1958 par nos valeureux Sapeurs-Pompiers.

A cette occasion ils se réuniront à 12 heures 30 au restaurant « La Potinière » autour d'un déjeuner préparé par le maître d'hôtel M. Achard.

Rendez-vous au Bar Léon à 11 h 30.

DEPOT
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
chez
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

COLIS DE NOEL POUR LES MILITAIRES

La Municipalité avec le concours de la Croix-Rouge adressera comme les années précédentes, un colis de Noël à tous les jeunes gens, domiciliés à Sisteron, accomplissant actuellement leur service militaire. Les familles de ceux-ci sont priées de vouloir bien faire connaître leur adresse au Secrétariat de la Mairie avant le 12 Décembre.

PERMIS DE CONDUIRE
Tourisme Poids Lourds
UNE NOUVELLE ADRESSE
Auto-Ecole Rougny
Les Cordeliers, SISTERON — Tél. 158

GRAND BAZAR PARISIEN
MAISON BEAUME 17, rue Droite — SISTERON — Tél 53
RECLAME ANNUELLE
du 1er au 15 Décembre
Poupées Ménages Ameublements Poupées
Landaus — Méccano — Trains — Jeux de Société — Jouets Sportifs
Jouets pour les Petits
REMISE 5 % sur tout achat comptant de jouets
VISITEZ NOS RAYONS Le magasin le mieux assorti de la région

DECES DU FRERE DE M. MARCEL MASSOT

Nous apprenons de Tours (Indre-et-Loire) le décès soudain dimanche matin de M. Paul Massot, à l'âge de 62 ans.

Le défunt, gazé à la guerre 1914-18, avait succédé a son père comme notaire à La Motte-du-Caire avant de monter une industrie à Tours.

Il était le frère de M. Marcel Massot, conseiller général, ancien député des Basses-Alpes.

Rappelons que déjà un de ses frères avait été tué lors de la première guerre mondiale.

Nous exprimons à la famille nos bien vives condoléances.

AGENCE L'ABEILLE
Assurances de toute nature
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

TOURISTES DES ALPES

Il est rappelé à tous les musiciens de suivre assidument les répétitions en vue des concerts qui seront donnés pour la célébration de la fête de Sainte-Cécile qui aura lieu le Dimanche 14 Décembre.

Cette année, les « Touristes des Alpes » présenteront diverses manifestations d'un genre tout nouveau.

Une messe en musique sera faite en l'Eglise-Cathédrale, et le soir, vers 18 heures 30, un grand concert sera donné.

A 21 heures, un grand banquet réunira jeunes et vieux musiciens dans un hôtel de la ville et le Lundi sera réservé à Saint-Cécilon.

COLIS DE NOEL POUR LES SOLDATS

Comme les années précédentes, la Croix-Rouge et le Conseil Municipal de Sisteron ont l'intention d'adresser à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis aux jeunes gens de Sisteron sous les drapeaux.

Les parents sont priés de bien vouloir faire connaître leur adresse le plus rapidement possible à Mme Pellissier, électricité.

LOTO

L'Amicale des Anciens Marins de Sisteron et sa région organise pour demain Dimanche, à 18 heures, à son siège Bar « Le Rallye » un grand Loto avec nombreux prix en gibier, volaille, etc...

L'Amicale invite donc tous les anciens marins et leur famille, ainsi que tous les amateurs de loto, à se rendre demain Dimanche au Bar « Le Rallye ».

LE MONDE D'OU VIENT-IL OU VA-T-IL ?

par Raymond Cartier
édité par
PARIS-MATCH

Il reste encore quelques exemplaires de ce magnifique Album qui vous révèle les origines et les destinées de l'homme et du monde.

C'est un magnifique cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Hâtez-vous de le réclamer.

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

à la Maison
ÉVELYNE
13, rue de Provence
SISTERON

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON — Télé 19

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
4, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON »

Faites votre provision de charbon
PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT
C'est plus sûr
E. JOUVE Avenue de la Libération
Tél. 43 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

LE BAZAR DES ARCADES

vous présente sa collection de **NOEL 1958** un choix incomparable de **Jouets - Cadeaux**

Avant tous vos achats visitez notre magasin
Nous avons sûrement ce que vous ne trouverez pas ailleurs.
Le Magasin est ouvert le Dimanche matin.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un film remarquable en cinémascope
CELUI QUI DOIT MOURIR
avec Pierre Vaneck, Jean Servais, Fernand Ledoux, Melina Mercouri, etc...
La semaine prochaine
un film en couleurs de Walt Disney
SUR LA PISTE DE L'OREGON

OBJET TROUVE

Une paire gants enfant.

CADEAU DE NOEL
OFFREZ UNE BICYCLETTE
la joie des enfants, le plaisir des grands

Paul ALBERT

présente un grand choix
depuis le velo d'enfant
jusqu'a la bicyclette à moteur
à 37.000 francs
Toutes tailles Tous coloris
Marques
TERROT, ALCYON, RAVAT, MERCIER
Passez vite commande
pour être sûr d'être bien servi.

Paul ALBERT

Atelier de Mécanique
Avenue de la Gare — SISTERON

S. O. S.

Un S. O. S. nous est parvenu des hautes montagnes de Theze nous disant de faire connaitre à MM. André, Emile, Charlot and Cie, que les grives se trouvent «engenièvrées» à point et qu'il ne manque plus que la date à fixer.

Dans le menu la «flotte» n'est pas invitée, mais on peut accepter à ce repas les Anciens Marins et les membres du Comité des Fêtes jusqu'à concurrence de 25 couverts.

Un vatel réputé signera ces agapes.

Signé : Les Parieurs.

Postcriptum. — Un prix est offert à celui qui arrivera à Theze sans passer sur trois ponts.

ASSEMBLEE GENERALE DES SILOS DES BASSES-ALPES

Les sociétaires de la région de Sisteron adhérents à la coopérative des silos ont assisté à l'importante assemblée générale ordinaire (section de Sisteron), dont l'ordre du jour était le suivant :

— Rapport du Conseil.
— Rapport des Commissaires aux comptes.
— Quitus aux administrateurs.
— Renouvellement des administrateurs sortants et des commissaires aux comptes.
— Questions diverses.

Les sociétaires sont venus nombreux à cette intéressante réunion et ont suivi avec attention ou ont pris part aux échanges de vues qui ont eut lieu sur diverses questions d'ordre général ou régional, voire même local (règlement du blé, construction du local de Sisteron, question des transports).

On remarquait parmi les sociétaires, les administrateurs, et tous les membres qui, fidèlement se déplacent pour chaque réunion. Nous citerons MM. Andrieu, de Mison ; Vesian, de Sisteron ; Roumieu, de Volonne ; Girard, de Noyers-sur-Jabron ; Guglielmo, également de Mison ; Esclangon, etc... etc...

M. le président Garcin nomme les scrutateurs et après avoir fait lecture du rapport du Conseil, demande à M. Mauay, expert-comptable, de présenter les comptes et le rapport des commissaires aux comptes. Par ailleurs, l'administrateur délégué M. Marius est prié de donner des explications détaillées sur les questions commerciales et techniques, blé de semence, blé dur.

Le président met aux voix les résolutions d'approbation des comptes et d'affectation des excédents. Il demande également le renouvellement des administrateurs sortants. La séance est levée à 11 h. 30, le solde de la récolte a été payé aux sociétaires présents.

LA TOUR PRENDS GARDE

Ruine imposante, le donjon massif attire la curiosité des touristes. Les marches incertaines d'un escalier vertigineux conduisent au sommet d'où la vue est superbe. La municipalité a fait installer l'électricité à l'intérieur. Mais, sans méchanceté, l'idiot du village a plongé, l'autre jour, l'escalier dans l'obscurité en coupant le courant. On a entendu des cris horrifiés, puis des exclamations de soulagement : un des visiteurs avait allumé un boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

OUVERTURE DE

Marie-José

Les Arcades — SISTERON
TOUT POUR L'ENFANT
ET JEUNE FILLE
Confection «Haute-Couture»
et Lainages

DON

La Croix-Rouge Française, section de Sisteron, remercie les généreux donateurs pour les dons de 1.000 frs chacun faits à l'occasion des mariages Mathieu-Mourier et Gilardini-Blache.

Merci et meilleurs souhaits.

GARAGE DE GARDE

Demain Dimanche 7 Décembre, Garage Buès, Place de l'Eglise.

Pour le développement
et le tirage de vos PHOTOS
Paul BERNARD
Droguerie Photo
Travail rapide et soigné
KODAK GEVACOLOR

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Les automobilistes sont informés que la voiture du Centre de Sécurité de l'Automobile Club des Alpes stationnera dans notre ville les 12 et 13 Décembre 1958, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, place des Arcades. Il sera procédé gratuitement à la vérification des organes mécaniques et électriques des véhicules.

Auto-Ecole MIR

Les Arcades — SISTERON — Tél. 247
45 années de pratique
seule agréée pour vous préparer
et vous présenter avec succès
à l'examen du Permis de Conduire.

COMMUNE DE VENTEROL

ENQUETE

Un avant-projet de travaux d'adduction d'eau potable sera déposé à la Maison commune de Venterol (Les Tourniaires) durant la période comprise entre le 27 Novembre et le 7 Décembre 1958, soit dix jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Le public pourra prendre connaissance du dossier et présentera ses observations.

A l'expiration de ce délai, M. Tourniaire Félix, commissaire enquêteur, recevra dans le local précité, pendant trois jours consécutifs, c'est-à-dire les 8, 9 et 10 Décembre 1958, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, les déclarations des habitants et intéressés tant sur l'utilité publique des travaux que sur les conséquences de la dérivation des eaux.

Le Maire : GIRARD.

Votre **Vestalux**
lave comme vous
elle **ménage** votre linge

Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON

CONORD VOUS OFFRE TOUT L'ÉQUIPEMENT DE BASE D'UN FOYER MODERNE

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de

Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE
INCANDESCENT
FLUORESCENT
NEON
Toutes teintes
Tous dessins

Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

POISSONNERIE DES ARCADES
Télé 273
SISTERON
Truites vivantes
Ecrevisses Langoustes
Coquillages Poisson congelé
LA FRAICHEUR DE LA MER
AU PIED DE LA CITADELLE

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la **FABRIQUE BOUISSON**
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

Finis les jours où l'on étouffe...
Finis les jours où l'on gèle...
VIVE LE PRATIQUE !...
En utilisant le chauffage Butaradiant
« ANTARGAZ »
Renseignez-vous auprès des
Etablissements BARET
AUTO-DURANCE - STATION MOBILOIL
AVENUE de la LIBERATION — Tél. 44

© VILLE DE SISTERON

LE PERMIS DE CONDUIRE DANS LES BASSES-ALPES

Il est porté à la connaissance du public que l'examen du permis de conduire se tiendra dans le département des Basses-Alpes aux dates suivantes :

8, 9 et 10 Décembre, à Manosque.
11 Décembre, à Forcalquier.
15 et 16 Décembre, à Digne.
17 Décembre, à Sisteron.

ARBRE DE NOEL DE L'ECOLE MATERNELLE

1re liste de souscription : A l'occasion de leur mariage : Gaston Arnaud, horloger 500 ; Ricardo Bou Lucas 500 ; A l'occasion de la naissance de sa petite fille Claudine : Mme Lieutier Antonin 2.000 ; Le Personnel de l'Ecole Maternelle 2.000 ; Mlle Gravier, Directrice de l'école de filles 500 ; Jean-Pierre Put 500 ; Danièle Brouchon 500 ; Rosette Dujardin 1.000 ; Robert Arnoux 500 ; Evelyne Gallégo 500 ; Annie Carbonel 1.000 ; Christian Daumas 500 ; Michèle Burle 400 ; Serge Figuière 500 ; Serge et Marc Lerda 600 ; Pierre Lagarde 1.000 ; Annie Didier 500 ; Maguy Féraud 300 ; Jean Robin 200 ; Marguerite André 200 ; Michel et Lucette Renoux 500 ; Roland Thunin 500 ; Christian et Anne-Marie Brun 1.000 ; Michel et Jacques Arnoux 500 ; Christian Hubin 400 ; Nicole Martel 300 ; José Ortéga 300 ; Evelyne Latil 500 ; Michel Jourdan 500 ; Jean-Paul Espinasse 500 ; Annie et André Donnet 500 ; Serge Di Cioccio 200 ; Julienne et Claude Perra 500 ; Marie-Claude Rebuffo 500 ; Concettina Petralia 300 ; Dominique Imbert 600 ; Elisabeth Cabane 500 ; Jean-Claude et Joseph Clarès 600 ; Michèle Turcan 300 ; André Gatti 500 ; Josy-Chantal et Jean-Pierre Aubertin 500 ; Michel Oddou 400 ; Jacques Blanc 500 ; Robert Julien 500 ; Roselyne De Lucca 500 ; Claude Jounel 300 ; Claude Blanc 500 ; Michel Ponzo 500 ; Marc Viossat 500 ; Michel Colbert 300 ; Elisabeth et Robert Barile 1.000 ; Jean-Marc Scholl 1.000.

HYMENEE

A l'occasion du mariage de Mlle Blanc Claude avec M. René Baudin, tous deux domicilié à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 frs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice et 500 frs pour le Goûter des Vieux. Remerciements et meilleurs vœux.

ETAT-CIVIL

du 28 Novembre au 4 Novembre

Naissances : Sylvie Laffont, avenue de la Libération. — Dorine Renée Flora Ortega-Orea, avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Pierre Claudius Connan, chaudronnier, domicilié à Lyon, et Francette Huguette Paulette Tourniaire, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Mariages : Henri Marcel Eymard, soldat au 29e Bataillon du Génie à Avignon domicilié à Peyruis, et Yvette Blanche Marie Eysseric, sans profession à Sisteron. — René Emile Baudin, caporal au centre administratif territorial de l'Air, domicilié à Rabat, en résidence à Sisteron, et Claude Monique Blanc, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Julie Victorine Peuzin, 74 ans, ans, avenue de la Libération. — Adrien Roger Testa, 6 mois, avenue de la Libération.

VILHOSC

REMERCIEMENTS

Les familles GERVAIS, ISOARD, AMIELH, BAILLE, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Veuve GERVAIS
née Baille

AVIS DE DECES

Mme Paul MASSOT, née Morain, ses enfants et petits-enfants ;

M. Marcel MASSOT, ancien député, conseiller général des Basses-Alpes, et Mme MASSOT, leurs enfants et petits-enfants ;

Les familles MASSOT, MORAIN, MALET, ROY, VILLEVIEILLE, SARLIN,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul MASSOT
ancien Notaire
Croix de guerre 1914-18

leur époux, père, grand-père, frère, oncle, parent et allié, survenu le 30 Novembre 1958 à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre et Loire).

Les obsèques ont eu lieu le 2 Décembre, dans l'intimité, à Saint-Cyr-sur-Loire.

Etudes de Me PERRIN, Notaire à SISTERON
et de Me CHARLES-ALFRED, Avoué-Plaidant à DIGNE

VENTE PAR LICITATION

Partie d'Immeuble sis à Sisteron

Adjudication le 20 DECEMBRE 1958, à 14 heures 30
en l'étude de Me PERRIN, notaire à SISTERON

Il sera procédé, le Samedi vingt Décembre mil neuf cent cinquante huit, à 14 heures 30, en l'étude et par le ministère de Me PERRIN, notaire à SISTERON, à cet effet commis par jugement du Tribunal Civil de DIGNE en date du vingt six Mars mil neuf cent cinquante huit, à la Vente par Licitation aux Enchères Publiques :

DESIGNATION DES BIENS

Une partie d'immeuble à usage d'habitation, située à SISTERON (Basses-Alpes), rue Deleuze, numéro 23 et Passage Sainte-Marie, paraissant cadastrée sous le numéro 402 de la section G.

La partie d'immeuble vendue comprend uniquement le troisième étage avec le galetas se composant de trois pièces avec grenier, avec entrée Rue Deleuze et Passage Sainte-Marie, confrontant au levant Lignotte, au midi la Traverse Sainte-Marie, en dessous Léon RICHAUD, au nord la Rue Deleuze.

PROCEDURE

La vente a été ordonnée par jugement rendu le vingt six Mars mil neuf cent cinquante huit, *en la cause* de Madame CHEVALY Alexandrina Maria Elvira, sans profession, veuve non remariée de Monsieur DEDIEU Marius Jules Augustin, demeurant et domiciliée à AIX-EN-PROVENCE, 32, Rue Bédarrides ; 2°) de Monsieur CHEVALY Alexandre Léon, cultivateur, demeurant et domicilié à SISTERON, campagne Peyrelles ; 3°) Madame CHEVALY Louise Rose Marguerite, sans profession, épouse de Monsieur GAGNON Paul Désiré et ledit Monsieur GAGNON Paul Désiré, pour la validité à l'égard de son épouse demeurant et domiciliés ensemble à BOURG-LA-REINE (Seine) Avenue Mirabeau ; 4°) Monsieur CHEVALY Louis Albert, retraité, demeurant et domicilié à CADENET (Vaucluse), Rue Pasteur,

Demandeurs ayant Me CHARLES-ALFRED, avoué près le Tribunal Civil de DIGNE ;

Contre : MARROU Clément Arthur, sans profession, demeurant à SISTERON, Avenue de la Libération.

MISE A PRIX

La partie d'immeuble dont s'agit est mise à prix à Deux Cent Cinquante Mille Francs : 250.000

Frais en sus.

Nota : Pour tous renseignements s'adresser à Me PERRIN, notaire à SISTERON, dépositaire du cahier des charges.

DIGNE, le 20 Novembre 1958.
L'Avoué poursuivant
Signé : CHARLES-ALFRED.

SALON DE L'AUTOMOBILE

ARONDE confirme : 598.000 frs

Il est exact que les nouvelles ARONDES P. 60, DELUXE SIX et DELUXE SEPT, sont livrables dès aujourd'hui au prix de 598.000 francs.

Ce prix exceptionnel pour une véritable routière (4 places, 4 portes, coffre grand format) a été rendu possible grâce aux techniques révolutionnaires appliquées dans les nouvelles usines SIMCA.

DELUXE SIX est équipée d'un nouveau moteur 6 CV, frère cadet du Flash, robuste, nerveux, exceptionnellement sobre : il n'a faim que de kilomètres !

DELUXE SEPT, dotée du moteur Flash (130 km/h) est la grande routière sérieuse, robuste et belle, attendue par des milliers de Français qui ne voulaient pas dépasser les 600.000 frs.

DELUXE SIX, DELUXE SEPT, ELYSEE, MONTHLERY, ARIANE g. luxe, sont présentées dès aujourd'hui chez le concessionnaire SIMCA-ARONDE de votre région :

A. BRUN

Garage du Dauphiné — SISTERON

Téléphonez pour un essai : no 26.

Conord l'a étudié pour vous

Seul ce nouveau réfrigérateur renferme TOUS les perfectionnements que vous attendiez

GAMME CONORD 58 : 120, 148 ET 200 LITRES

Ets Francis JOURDAN
Avenue des Arcades
SISTERON

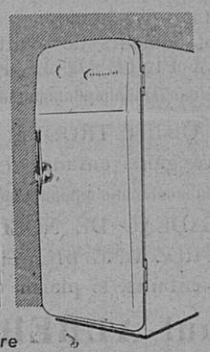

CONORD vous offre
tout l'équipement de base d'un foyer moderne

AVANT TOUT ACHAT POUR VOS MEUBLES
VOYEZ LA FABRIQUE

Aux Meubles Sisteronnais

57, rue Droite, 57 Tél 93

La Maison de confiance la mieux placée de la région à votre service
AMEUBLEMENT COMPLET
Notre Chambre réclame, malgré la hausse toujours au prix de 55.000 frs (un cadeau)
SALLE A MANGER
UNE SIMPLE VISITE VOUS CONVAINCRA
Grande facilité de paiement. Ne pas confondre, toujours la bonne adresse

57, RUE DROITE, 57

LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE = *SISTERON*
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

La Maison Marceau BLANC
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

LE FROID LE MOINS CHER
IMBATTABLE
BREVET SUISSE
SIBIR
GARANTIE 5 ANS

RICHAUD Georges
Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T.S.F. et Téléviseurs - Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT
Poste Piles - Secteurs TRANSISTORS, PIZON-BROS et MINICAPTE
Auto - Radio RADIOMATIC
Appareillage Electro - Ménager THERMOR
Machines à laver LINGEX-BONNET et LINCOLN
Réfrigérateurs SIBIR et BONNET
Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones — Location Pik-Up
FACILITES DE PAIEMENT
Avant tout achat d'un Téléviseur comparez l'image SCHNEIDER

LA BELLE JARDINIERE
DEPOT TEINTURERIE FRAISSINET
DRAPS lavage et repassage 70 Chemises d'hommes, lavage et repas. 70
LIVRAISONS MARDI et VENDREDI

© VILLE DE SISTERON